

# COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 13 MAI 2017

## **ELUS ET PERSONNALITES PRESENTS :**

M. Jean-Claude GAUDIN Sénateur Maire de Marseille représenté par M. Jean-Luc RICCA Délégué stationnement et espaces piétons à la mairie centrale,  
M. Yves MORAINÉ Maire de Secteur représenté par Mme MARTINOD Adjointe déléguée à la vie Associative, CICA, fêtes et manifestations qui représente également Mme Laure-Agnès CARADEC conseillère départementale des Bouches du Rhône  
M.TALAZAC Adjoint au Maire, délégué à la Voirie ,  
M.FRANCESCHETTI Adjoint délégué à l'Eclairage et aux espaces Verts,  
M.SCHILLING Adjoint délégué à la Propreté, Tri sélectif, Lutte contre le bruit  
M.NOEL Conseiller Technique au cabinet du Maire de secteur

## **ASSOCIATIONS, COMMERCANTS et PERSONALITES PRESENTES :**

M.ESTEVENIN (SEMM),  
M.ALMOODOVAR (représentant Carrefour Bonneveine),  
Mme. HUAR Chargée mission communication et développement des relations avec les usages de soins et les professionnels de santé de la clinique de Bonneveine,  
M.ROMANO ( Sporting Club section Karaté),  
M.CERASANI Justin vérificateur de comptes

## **MEMBRES DES CIQ PRESENTS :**

M.CREPIER président de la Fédération des CIQ du 8eme, CIQ Prado Plages,  
Mme CHANOU présidente du CIQ Pointe-Rouge,  
M.GUILHEM président du CIQ Saint Anne accompagné de Mrs BUSTI et ZANONI.

## **MEMBRES DU CONSEIL D ADMINISTRATION PRESENTS :**

M.PELLETIER G, Président - Mme QUIBEL J, Vice-présidente - Mme GENET J, Secrétaire générale - Mme CAVENATI MJ, Trésorière -Mme MOSSE A, Trésorière adjointe -  
Mme HIPPOLYTE F, Secrétaire adjointe  
Mmes L.DALLI - J.DONNA - M.GIANNONI - N.GINIES - B.GIUNTA - C.GUERRE -  
A.MAUREL -

Mrs. D.EYCHENNE - JC.FORMOSA -J.LANDEAU -A.RICARD

ASSOCIATION LES TRETaux DU SUD représenté par M.A.RICARD

## **REPRESENTANTS DES COPROPRIETES :**

Mrs BIGOTTE et MOUREU Rés. le Bosquet - M.GATTO Rés. Les Sables d'Or -  
M.CERASINI Rés.Parangon Villas - M.DUBOIS Rés.Parc 8èmell -Mme FORQUET  
Rés.Hippodrome -Mme GATEAU 149 Av.Clot Bey - Mme ALVERNHE Rés.Les Iles Bleu -  
Mme LEJEUNE Rés.Cap Méditerranée - Mrs LEMIGNANT et PASQUET Rés.Riou Bat A -  
Mmes CAMOIN et LUCCHINI-GUERRE Rés.Horizons des Collines de la Plage -  
M.CARBONNE Rés.Le Rond Point - M.GIORDANO Château du Collet - Mme MARTINY  
107/109 Av Clot Bey - Mme QUIBEL Rés.San Rémo – Mme GINIES Rés. L'Œdipe – Mme  
GIUNTA Rés. Villa Paulia – Mr LABROUSSE Rés. Thalassa  
Excusés : Mme J.POUGET et Mrs C. SOLARI, P.CAIZERGUES, P.PONCET Membres du conseil d'administration.

Les Membres de la Police Nationale et Municipale

Mr LEDER Proviseur du lycée hôtelier

Mme BIGONET Directrice école maternelle ZAC de Bonneveine

Le président propose les secrétaires de séance Mmes A.MOSSE et B. GIUNTA acceptées à l'unanimité.

Le Président ouvre la séance en remerciant les élus et les personnes présentes ainsi que les bénévoles du CIQ.

**Lecture du rapport d'activité par Josiane Genet secrétaire générale.**

Quitus est demandé à l'assemblée :

Contre 0 - Abstention 0

Rapport voté à l'unanimité

Le président donne la parole à M.CERASANI vérificateur des comptes du CIQ.

**Lecture du rapport du vérificateur de compte :**

*« Conformément aux statuts en vigueur, j'ai été désigné cette année, pour la seconde fois, en qualité de vérificateur de la comptabilité de votre CIQ et vous présente, dans ce cadre, le rapport général sur les comptes annuels 2016.*

*Pour l'exercice de cette mission, je précise :*

*- que le lotissement 71, Traverse Parangon dans lequel je fais partie est adhérent de votre CIQ mais que je ne suis pas membre du Conseil d'Administration*

*- que j'ai examiné les comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration de votre CIQ pour l'exercice 2016 tels qu'ils vous ont été présentés, de manière fort concise et précise, par Mme Marie José CAVENATI trésorière*

*Les livres, documents comptables ainsi que les pièces justificatives ont été mis à ma disposition. J'ai vérifié, par sondages et autres moyens de sélection, les éléments justifiant les montants et les informations figurant dans les comptes annuels notamment les postes de charges ayant eu les progressions les plus importantes. Les diligences mises en œuvre m'ont permis d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.*

*Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables (tout en vous précisant qu'il s'agit d'une comptabilité qualifiée d'engagements), réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre CIQ. Quant au patrimoine immobilier concernant le siège situé Boulevard des Neiges, une opération de réévaluation pourrait être envisagée. »*

Le rapport du vérificateur est voté à l'unanimité

M.CERASANI est proposé à l'assemblée pour assurer le contrôle des comptes de l'année 2017.

M.CERASANI est accepté par l'assemblée générale à l'unanimité.

**Lecture du rapport financier par Marie-José CAVENATI, trésorière**

Quitus est demandé à l'assemblée

Contre : 0 - Abstention : 0

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

**Cooptation de nouveaux membres du conseil d'administration :**

Le président propose des nouveaux membres de notre conseil d'administration à l'assemblée générale pour cooptation, conformément aux statuts :

Mme GIUNTA Béatrice, Mr PONCET Pierre, L'ASSOCIATION LES TRETEAUX DU SUD représentée par Mr RICARD André

Les trois nouveaux membres sont cooptés à l'unanimité.

## QUESTION ECRITES

### - **Résidence les Grenadines**

« Je vous remercie pour cette information mais je ne pourrai être présente.

A cette occasion, je me permets de vous rappeler :

- la question posée lors de la Réunion des Président(e)s de Copropriété et mentionnée dans le mail ci-dessous resté sans réponse : les chenilles processionnaires et les moustiques
- la demande faite également en décembre 2016 et notée dans votre compte rendu, réf. CIQCAB-2017-02-11735 : Traverse Pourrières, au niveau de l'arrêt du Bus 44 Pourrière-Floralia, pose de ralentisseurs + sécurisation du passage piétons face Sté Fuégo »

### - **Résidence "Le clos de la bastide" 42 tr le Mée**

« Bonjour, bien reçu votre email pour assemblée générale ciq

Depuis 2013 on se bat pour obtenir une réfection de chaussée devant notre copropriété (auprès des Mairies 8e 9e,MPM),dans un état catastrophique

Enfin une réponse le04/11 2015 de Mr TALAZAC inscription des travaux pour programmation 2017,je vous tiendrai informé de la suite qui sera donnée .

A ce jour impossible d'avoir cette personne au téléphone, plus de nouvelles!!.

Je viens d'envoyer un courrier le 16/03/2017 à Mr MORAINÉ (mairie 6e 8e) pour signaler ce silence et demander de sa part une nouvelle intervention. A ce jour pas de réponse !!

On avait déjà fait cette demande lors de la dernière assemblée générale où Mr MORAINÉ était présent !

Des travaux et réfections de tous les côtés et nous pour ce petit morceau toujours rien depuis 2013 ??On règle pourtant des impôts en conséquence dans le 8<sup>e</sup> »

### - **Résidence "Les Sables d'or" 62, Bd du Sablier**

« Madame Genet bonjour,

« **Merci d'inscrire à l'ordre du jour de l'AG prévue le Samedi 13 mai 2017 (à 9 h 45 Salle Polyvalente Bonnefon /Av de Hambourg) les questions suivantes relatives à l'antenne présente sur le toit du bâtiment de Orange, boulevard du Sablier :**

1/ A quelle date a-t-été posée cette antenne présente sur le toit du bâtiment de Orange?

2/ Quelle est la législation relative à la position d'une telle antenne ? A quelle distance de la présence d'enfants doit-elle se situer (présence des écoles du Sablier et du bd des neiges)?

3/ L'opérateur à qui appartient cette antenne fournit il des mesures régulières concernant les champs magnétiques émis à la mairie de secteur ou bien aux différents CIQ? Si ce n'est pas le cas, pourrait ont demandé de faire réaliser une mesure de champs électromagnétiques en adressant une demande écrite à l'opérateur, qui prendra en charge le coût des mesures sollicitées? Cela permettrait de connaître l'exposition détaillée, en 2017, pour chaque bande de fréquence pour l'ensemble des fréquences émises (résultats rendus publics par l'ANFR sur le site [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr)).

**MR FRANCESCHETTI, Adjoint au Maire, délégué aux espaces verts et à l'éclairage :**

remercie les bénévoles du CIQ ainsi que la résidente du bd BERNEX, qui vient d'intervenir pour nous féliciter de l'intervention concernant les chenilles processionnaires.

**Cotisations adhérents individuels et collectifs :**

**J Genet, secrétaire générale :** rappelle que le conseil d'administration a voté le montant de l'adhésion collective à 2 € et celui de l'adhésion individuelle à partir de 7 €.

## QUESTIONS ORALES

**Avenue Joachim Elie Vézien** : les résidents se plaignent de l'état des trottoirs envahis par les herbes et la saleté

**Mr SHILLING, adjoint au Maire, délégué à la propreté, tri sélectif et lutte contre le bruit** on ne peut plus utiliser les pesticides, le désherbage se fait une fois par an, on répond aux urgences. Néanmoins les propriétaires sont responsables de leurs clôtures.

**J Genet, secrétaire générale** : chacun doit participer à la propreté en désherbant devant chez soi. Le CIQ contribue par des actions « propreté » en offrant des porte-clés en forme d'os pour ramasser les crottes de leur chien et des cendriers de poche pour les mégots de cigarettes. Tous les déchets non ramassés sur les trottoirs se retrouvent à la mer.

**Avenue de Bonneveine** : avaloirs obstrués par divers déchets

**Av du Lapin Blanc** : Félicitation d'une habitante quant au désherbage dans sa rue, mais hélas les herbes coupées ne sont pas ramassées.

**Bd du Sablier angle Bd des Neiges** : stationnement anarchique Bd des Neiges (angle Bd du Sablier) véhicules stationnées devant les potelets sur la voie publique et de ce fait sont la cause de beaucoup d'incidents et d'accidents. De plus la priorité à droite n'est pas respectée.

**MR TALAZAC, adjoint au Maire déléguée à la voirie** : malgré les ralentisseurs (bd du sablier) et les potelets, les personnes se mettent en infraction. Le dispositif est au maximum pour faire face aux infractions ; la seule solution c'est la POLICE, tolérance zéro, la vidéo verbalisation serait extrêmement efficace.

**J Genet, secrétaire générale** : rappelle que le CIQ est représenté aux réunions de Polices Municipale et Nationale et qu'il y a 150 verbalisations par mois constatées dans le huitième arrondissement.

**Boulevard URBAIN SUD** :

**G Pelletier, président** : A ce jour, nous n'avons pas d'information précise.

**JL Ricca, Conseiller Municipal - Délégué circulation et stationnement** : Il faut attendre 3 ou 4 ans. Les travaux ont commencé par le 9ème arrondissement.

**A Maurel, membre du conseil d'administration du comité d'intérêts des quartiers**

**Bonneveine-Vieille Chapelle** : les commerçants du lapin blanc s'inquiètent pour le stationnement dans le cadre du nouvel aménagement du futur carrefour Zénatti/Musso/Lapin Blanc.

**JL Ricca, Conseiller Municipal - Délégué circulation et stationnement** : les véhicules arrivent à grande vitesse, une étude a été faite pour apporter des solutions. MPM propose un projet de sécurisation de ce site au détriment du stationnement anarchique utilisé par tous y compris les commerçants. Il faut faire un choix. Aucune décision ne sera prise sans consulter les commerçants.

Il est prévu la modification de la bordure du trottoir Av A Zénatti (au niveau de la Résidence 28) afin de permettre un accès plus facile aux véhicules.

La pose d'un feu rouge sur l'av Zénatti angle Av du Lapin et Trse Musso est impossible car trop proche du feu existant sur l'Av Zénatti.

**Clinique Bonneveine** :

**Mme. HUAR Chargée mission communication et développement des relations avec les usages de soins et les professionnels de santé de la clinique de Bonneveine** : précise que le parking de la clinique reste ouvert pendant les travaux. Des places sont disponibles après le laboratoire. Par contre n'ayant plus qu'une sortie, suite au plan vigipirate, celle-ci reste difficile.

**Bd Jourdan Barry :**

L'attention a été attirée sur les camions et autocars garés sur le boulevard.

Des camping-cars ne respectant pas la législation, stationnement pour la nuit et leurs occupants malheureusement laissent leurs déchets humains comme les bouteilles d'urine dans les buissons.

Un nettoyage en profondeur, sous les arbustes, les bancs doit être effectué.

**Mr SHILLING, adjoint au Maire, délégué à la propreté, tri sélectif et lutte contre le bruit**

: Une relance va être faite pour remédier aux problèmes.

**MR TALAZAC, adjoint au Maire délégué à la voirie** Félicite le CIQ pour les gadgets offerts, cendriers de poche et os pour déchets canins. Les CIQ sont les acteurs majeurs pour la propreté.

**Bd Baptistin Cayol :**

le stationnement est anarchique. Véhicules et incendies de poubelles dans cette rue.

**J Genet, secrétaire Générale :** la verbalisation par la police est le seul moyen pour éviter ces problèmes. Il faut contacter la police.

**Escale Borely :** Peut-on demander la réorganisation du stationnement des motos à l'Escale Borely. Les motos se garent trop près des restaurants

**J Genet, secrétaire Générale :** Ce lieu est privé. Le CIQ prendra contact avec l'association des commerçants de l'escale Borely.

**Traverse Parangon :**

Entre la piscine du Lycée Marseilleveyre et la résidence Parangon de nombreux véhicules occupent le trottoir anarchiquement. Peut-on faire poser des potelets pour sécuriser les piétons, les élèves de la Cité et la sortie de la résidence ?

**Installation de sanisettes :**

**Mme MARTINOD, Adjointe déléguée à la vie Associative, CICA, fêtes et manifestations** précise au nom de Mme CARADEC conseillère départementale des Bouches du Rhône que le déploiement va démarrer à partir de 2018. Les sanisettes avaient été enlevées pour la Sécurité. Un essai dans le centre-ville va être fait ainsi qu'une étude sur l'entretien et le fonctionnement.

**Bd Ferevoux :**

**JL Ricca, Conseiller Municipal - Délégué circulation et stationnement :**

Concernant le dossier de mise en sens unique de ce boulevard, j'ai rencontré en présence du CIQ certains riverains. Les services techniques de MPM m'ont confirmé que ce dossier datant de 2014 avait déjà été traité et qu'il manquait les autorisations des copropriétés concernées.

**MR TALAZAC, adjoint au Maire déléguée à la voirie :** précise que sans le consentement des copropriétés voté en assemblée générale, ce dossier ne peut avoir de suite.

**Intervention d'un résident de ce boulevard :** il vaut mieux verbaliser et ne pas modifier le sens de circulation d'aujourd'hui.

La séance est levée 11 h 45.

L'assemblée est invitée à se réunir autour d'un apéritif.

Béatrice Giunta



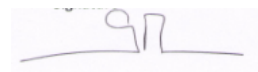
Secrétaire de séance

Aimée Mossé



Secrétaire de séance

G Pelletier



Président